

Silence de la Médiation internationale et collusion de la CMA avec les terroristes : L'ire de Bamako

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 02 MARS 2023

1297

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Projet de nouvelle Constitution

Un front politique en

gestation pour faire échec



Découpage administratif : Gao et Tombouctou vent debout !



Prise en compte de la dimension genre : Le débat au cœur d'un séminaire



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

01 Fev.
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

309

Nouveaux cas confirmés

16

Nouveaux guéris

04

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

662 163 Vaccinations incomplètes

2 970 920 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

33 034

Guéris

32 111

Décès

743

dont 81 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.11



P.16



P.19



/ Une /



Projet de nouvelle Constitution : Un front politique en gestation pour faire échec

P.5

/ Brèves /



Pr. Abdoulaye Diarra : Une fierté pour la commune de Massantola
Projet de constitution remis au chef de l'état : Laïcité, langues, transhumance politique bien cernées
Affaire Boubacar N'Djim : Les faits et la campagne
Lettre à grand-père : Où va le Mali ?

P.10

P.10

P.11

P.11

/ Actualité /



Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 1er mars 2023
CM N°2023-09/SGG
Finances publiques, marasme économique, cherté de la vie... Le gouvernement rassure, mais...
Nyèsigiso : L'excellence plutôt que la performance
Prise en compte de la dimension genre : Le débat au cœur d'un séminaire
31ème session du CA d'administration de l'OHVN : Le satisfecit des administrateurs !
Concours Wash entre les préscolaires à Bamako et Kati : Le CDPE de Mamaribougou à Kalaban-Coro remporte le premier prix

P.13

P.15

P.16

P.17

P.19

P.20

/ Politique /



Défî sécuritaire, prochaines élections, visite du pm à Gao... Les 4 vérités de me Baber Gano
Séance plénière hier au CNT : La loi électorale modifiée en attendant...
Découpage administratif : Gao et Tombouctou vent debout !
Silence de la Médiation internationale et collusion de la CMA avec les terroristes : L'ire de Bamako

P.22

P.24

P.25

P.27

/ Culture & société /



FESPACO 2023 : Le cinéaste Cheick Oumar Sissoko honoré !

P.29

/ International /



France/Afrique : « La France n'a plus de pré-carré »
Afrique : Emmanuel Macron annonce sa nouvelle stratégie

P.30

P.31

/ Sport /



Suspension du championnat national de Ligue 1 de football : Quand les autorités manquent de vision, de réflexe et d'anticipation

P.32

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO

Madouwa Prestige

Organic Herbal Teas



Tisane Madouwa

SCAN FOR INFO



Pour Femme / For Women

Tisane Damou

Lutte contre la sècheresse vaginale, infections urinaires donne une odeur fraiche / Revered by African Community for reducing urinary track infections, promoting natural vaginal moisture and neutralizing undesirable odors.

Ingredients: Nep nep & gongoli, gloue de gerofle, et plante secrète / nep nep & gongoli, cloves, miscellaneous herbs native to Mali, Africa.



20 tea bags / 100% natural

New York - USA : +1347 538 6505 / Mali - Africa : +223 95 36 37 22

Email : madouwa2019@gmail.com - Site : madouwaprestige.com

Projet de nouvelle Constitution

Un front politique en gestation

pour faire échec

Face au projet de nouvelle Constitution en gestation avancée, des politiques s'activent pour faire échec à cette énième tentative de mettre la constitution de 1992 au placard. C'est dans cette optique que le lundi 27 février 2023, une délégation du Bureau Politique National de la CNAS-Faso Hèrè a échangé avec la délégation de la Coordination des organisations de " L'Appel du 20 février 2023 pour sauver le Mali ".



"nouvelle Constitution " et, d'autre part, amener les autorités issues du double coup de force militaire du 18 août 2020 et du 25 mai 2021 à respecter le délai qu'elles ont, elles-mêmes, fixé pour la fin de la Transition en cours. »

Par ailleurs, les deux délégations sont convenues de conjuguer leurs efforts en vue de l'émergence d'un vaste et solide Front de l'ensemble des forces politiques et sociales patriotiques, progressistes, républicaines, démocratiques et panafricaines pour endiguer les attaques de plus en plus frontales du régime actuel contre les libertés démocratiques et assurer un retour rapide et sans subterfuge à l'ordre constitutionnel dans le cadre inchangé de la Constitution du 12 janvier 1992, fruit d'une lutte héroïque du Peuple malien contre la dictature CMLN/UDPM.

Réussiront-elles à faire ployer la Transition ? Wait and see !!!

■ Binadjan Doumbia

Comment parvenir à faire échec au projet de la nouvelle constitution dont l'avant-projet a été remis au Président de la transition il y a quelques jours ?

En tout, cas c'est la démarche effectuée par une délégation de la Coordination des organisations de " L'Appel du 20 février 2023 pour sauver le Mali " dirigée par son Coordinateur Général, M. Cheick Mohamed Chérif Koné au siège du Bureau Politique National de la CNAS-Faso Hèrè (Convention Nationale pour une Afrique Solidaire) ou l'attendait une délégation conduite par l'un de ses Présidents d'honneur, le Dr. Soumana Sako.

« Les échanges ont porté essentiellement sur les derniers développements de la crise multidimensionnelle qui secoue le Mali. Les deux délégations ont noté avec satisfaction qu'elles partagent une parfaite identité de vues sur la nécessité ab-

solue de mettre en œuvre tous les moyens légaux pour, d'une part, faire échec à l'entreprise anti-républicaine, antidémocratique et anticonstitutionnelle tendant à octroyer au Mali une soi-disant



■ Malick Konate



#NouvelleConstitution

Article 25 : La protection de l'environnement et la promotion de la qualité de la vie sont un devoir pour tout citoyen et pour l'Etat.

Article 26 : En cas de calamité constatée, tous les citoyens ont le devoir d'apporter leur concours dans les conditions définies par la loi.

Article 27 : Tout citoyen est tenu de remplir ses devoirs civiques, notamment de s'acquitter de ses obligations fiscales.

#Bèki_Takè #Mali

■ Ibrahima Boubacar Yoro Maiga



#TOMBOUCTOU : DES OBUS SUR LE CAMP D'ACHARANE. AUCUNE PERTE, SITUATION SOUS CONTRÔLE APRÈS L'INTERVENTION AÉRIENNE. Source: Yehia Tandina ORTM

■ RTI Info



[Economie]« Le navire MSC KANOKO, au cours de sa manœuvre d'accès au port d'Abidjan a sectionné deux (2) câbles haute tension, surplombant le canal de Vridi », informe la direction générale du Port Autonome d'Abidjan. Elle précise que dans l'immédiat, la Société de patrimoine, Côte d'Ivoire Énergie et l'exploitant CIE, ont été immédiatement informés. #RTIInfo



■ Aboubacar Antimé Nanindjou Guindo



Le frais de retrait de 500f passe de 5f à 50f chez Orange Mali.

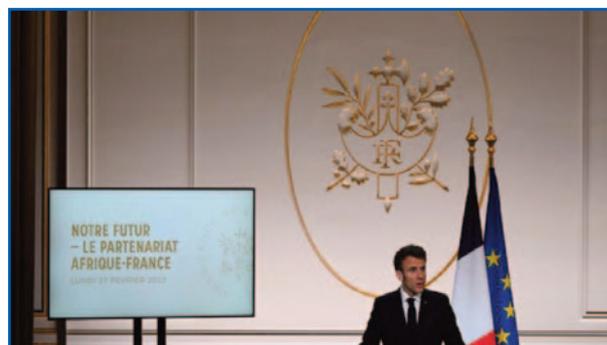
■ Jeune Afrique



Après le discours de Ouagadougou, celui de Paris. Plus de cinq ans après s'être exprimé de-

vant des étudiants burkinabè dans un amphithéâtre de l'université Joseph Ky Zerbo, c'est depuis la salle des fêtes de l'Élysée qu'Emmanuel Macron a décliné, ce lundi 27 février, ce qu'il a présenté comme « un nouveau modèle de partenariat » entre la France et l'Afrique.

<http://ow.ly/HyQj50N417G>



■ Financial Afrik



La filiale du groupe bancaire camerounais Afriland First Group a signé deux conventions de partenariat avec le géant Sud-Africain des télécoms MTN. A travers ces conventions, Afriland First Bank devient la première banque du pays à offrir des services de Mobile Money et de Push & Pull.

#AfrilandFirstBank #Soudandusud



■ Yeah Samake



CHERS AMIS,

Je tenais à partager avec vous aujourd'hui mon engagement pour contribuer à la réussite de la Transition Politique en cours au #Mali. Nous sommes tous conscients de l'importance de cette période charnière pour l'avenir de notre pays, et il est de notre devoir à tous de faire notre part.

En tant que citoyen engagé, je suis disponible pour partager mes perspectives et mes idées avec les autorités de la Transition. Je crois fermement que chaque voix compte dans la construction d'un avenir meilleur pour notre nation.

En ces temps de changement, il est important de se rappeler que

c'est dans l'union que nous allons reprendre le Contrôle de Notre Destin Commun. Nous devons tous faire preuve de responsabilité, de respect et de solidarité pour faire avancer notre pays dans la bonne direction.

Je vous remercie de votre attention, et je vous encourage à vous engager vous aussi pour la réussite de cette Transition. Ensemble, nous pouvons construire un Mali meilleur pour tous.

Rappelons nous toujours que #DIRIGERCESTSERVIR



■ Umaro Sissoco Embaló



En tant que Président d'@decowas_cedeao, j'ai eu un long entretien téléphonique avec le Président Kais Saïed de #Tunisie. Nos échanges ont porté sur les propos contre les migrants africains. Des clarifications ont été obtenues. La Tunisie est et restera une terre d'accueil Africaine.

■ Bacary Camara



Conférence de Section RPM de la CV
A événement exceptionnel, mobilisation exceptionnelle..

Amadou Ouattara prend les rênes de la nouvelle Section
« On nous avait annoncé la catastrophe généralisée ou même l'apocalypse du RPM en CV »Mais, rassurez-vous « Il n'en était rien. Il

n'en est rien ».Le RPM est et demeure une force politique majeure en CV.N'en déplaise aux anarchistes. » dit Amadou Ouattara.

C'était au cours de la conférence de Section tenue hier mardi 28 février 2023 à l'hôtel Olympe sous la présidence du Dr Bokari Treta, président national du parti accompagné de plusieurs membres du Bureau politique national(BPN) du parti, des représentants du Coordonnateur des chefs de quartier et des invités des partis politiques de la CV.

Si les mots ne veulent plus rien dire, nous pouvons néanmoins leur faire dire ce que nous ressentons au plus profond de notre corps et de notre âme. En effet l'ambiance était bien festive militante, mais aussi émotive, de quoi mettre réellement du baume au cœur du président Treta qui a sans doute trouvé là-- dans un style propre au superlatif absolu- les mots les plus justes, les plus forts pour remercier « en ce jour exceptionnel de renaissance du parti en CV »le militant-modèle Amadou Ouattara également maire de la CV pour sa loyauté, sa fidélité indéfectible envers sa personne : « IL a enduré pendant plusieurs mois toutes sortes de souffrances, de brimades, de vilénies à cause de ma personne. Mais comme vous l'avez constaté le temps est sans doute le meilleur juge et c'est le temps qui vient de nous donner raison. Ce parti a une histoire, un parcours glorieux et flatteur, dont les premières lettres de cette riche et exaltante épopée ont été écrites sur les terres de la CV. »

Quelques minutes auparavant le Secrétaire General par intérim ,Amadou Ouattara, plus requinqué que jamais a rappelé dans une envolée oratoire : « que par décision N° 2023-002/P-RPM du 06 janvier 2023, suite à une épuration naturelle de notre environnement, le président du parti Dr Bokary Treta le désignait Secrétaire Général par intérim de la section RPM de la communeV en m'assignant ainsi les missions suivantes : Représenter le parti à l'échelles de la commune, Assurer et renforcer l'animation des structures de base du parti en CV et enfin, créer les conditions pour la tenue d'une conférence de section dans les meilleurs délais, à l'effet d'élire un nouveau bureau de section. En exécution de ces missions, nous avons entrepris, courant janvier et février 2023, plusieurs activités de dynamisation de notre parti à travers les quartiers de la CV et cela en compagnie de plusieurs camarades que je voudrais ici sincèrement saluer pour leur dévouement. Au resultat de notre engagements sur le terrain pendant deux mois, nous procédions les 25 et 26 février derniers, à la mise en place de 10 sous-sections que compte notre section. Soit au total 104 comités RPM, UF-RPM et UJ-RPM ont été mis en place. Ceci est la démonstration éloquente de votre amour pour le RPM.

Puis s'adressant aux délégués présents dans la salle : « Vous êtes 300 parmi des milliers à avoir été désignés par vos sous-sections respectives pour être acteurs et témoins de cette activité statutaire de notre parti. Je ne doute point que vous en avez la pleine conscience et le sens de la responsabilité que cela induit. Je vous engage donc à la retenue, au discernement et à la responsabilité pour préserver l'unité et la cohésion au sein du parti.IL n'est pas superfetatoire, je dirai même qu'il est essentiel de rappeler que nous avons la lourde responsabilité de restaurer à la section RPM de la CommuneV, sa

respectabilité et sa fréquentabilité. »
 Credit photo: Abdoulaye Magassouba.
 B. CAMARA, Le Phénix



■ Foteuses



Wendie Renard annonce sa mise en retrait de l'équipe de France féminine !
 C'est un coup de tonnerre dans le monde du football français.

La capitaine des Bleues annonce qu'elle ne jouera pas la Coupe du monde 2023 avec Corinne Diacre et le staff pour préserver sa santé mentale.

Wendie Renard



■ Stanis Bujakera Tshiamala



#RDC: "Je pense que les manifestants ne comprennent malheureusement pas pourquoi ils manifestent. Ils ne devraient pas manifester contre la visite de Macron parce que la visite n'est pas le problème, ni la cause de leur problème.", Kagame aux manifestants anti Macron à Kinshasa.

■ Serge Daniel

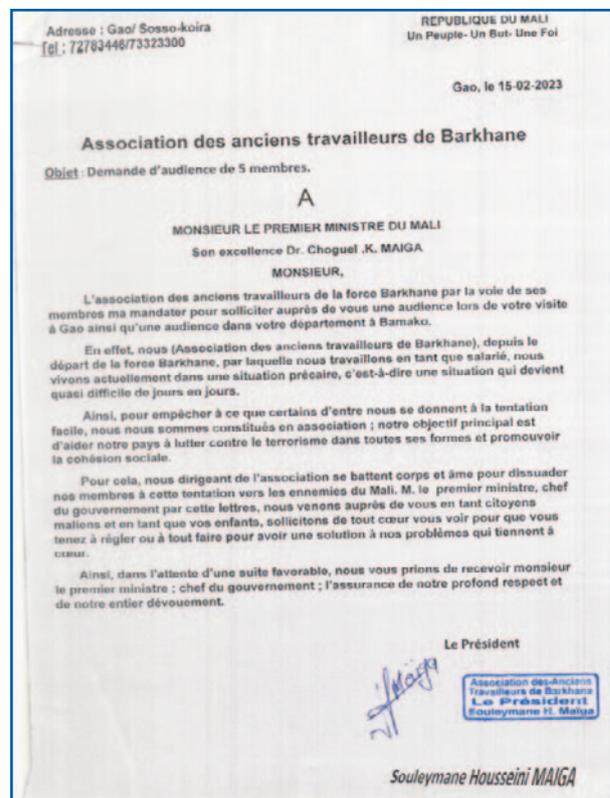


#Mali/Projet de Constitution/ Principales nouveautés: -Fin du nomadisme politique - Renforcement des pouvoirs du Président de la R. -Etat laïc, - Non à l'autonomie du nord, - -Dégradation du statut du français - Possibilité de mobilisation, -2e chambre P

■ KONATE Malick



#Mali - #Gao : « (...) nous (Association des anciens travailleurs de Barkhane), depuis le départ de la force Barkhane, par laquelle nous travaillons en tant que salarié, nous vivons actuellement dans une situation précaire, c'est-à-dire une situation qui devient quasi difficile...»



Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp: 70 44 22 23 / Email: ampikile@gmail.com
 Site: www.malikile.com



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs, les cotisations que vous versez à l'INPS servent à payer les prestations aux quelles ont droit vos travailleurs.

20 70 51 75 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs, assurez les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité au travail en dotant votre personnel de moyens adéquats de protection individuels et collectifs.

20 70 51 71 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs ! faites vos déclarations de cotisations et assurez leur paiement régulier et à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités.

20 70 51 73 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs! la qualité des prestations servies par l'INPS dépend de la fourniture régulière des relevés nominatifs des salaires à bonne date.

20 70 51 74 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali

Pr. Abdoulaye Diarra : Une fierté pour la commune de Massantola



Massantola, située dans le cercle de Kolokani à 150 km de Bamako abritera le 4 mars prochain une journée de consultations et des dons de médicaments aux populations pour un coût estimé à 4 millions de nos francs et entièrement financé par les ressortissants de la commune.

A l'occasion du succès phénoménal du jeune professeur en chirurgie, Abdoulaye Diarra présentement au CHU de Kati et natif de Massantola au concours d'agrégation organisé en chirurgie par le Conseil africain et malgache de l'Enseignement supérieur (Cames), tenu à Abidjan en novembre 2022, l'Association des ressortissants et sympathisants de la Commune rurale de Massantola (Arescom) créée en 2019, récépissé n°0433-A/G-DB à Bamako en partenariat avec la mairie de ladite commune, a décidé de joindre l'utile à l'agréable à travers une journée de consultations et de dons de médicaments gratuits aux habitants de la Commune rurale de Massantola.

Des consultations gratuites vont concerner 100 personnes dans le domaine de la petite chirurgie telle qu'en l'hydrocèle, l'hernie et l'hipome et 1000 autres personnes seront concernés par les consultations et des dons de médicaments. Lesdites activités sanitaires se dérouleront au Centre de santé communautaire de Massantola avec l'appui d'une dizaine de médecins spécialistes et ou généralistes venus notamment de l'hôpital de Kati et de Bamako et bien évidemment avec le matériel adéquat.

Aux dires de Modibo Diécoro Diarra, secrétaire général de l'Arescom, "le compatriote Abdoulaye a fait ses premiers pas au village. L'organisation d'une journée de consultations gratuites et dons de médicaments était dans notre programme. Avec son succès au concours d'agrégation, nous avons jugé nécessaire de rendre hommage à notre commune. Nous avons reçu de l'argent de tous les chefs de villages, des ONG partenaires et les autorités politico administratives du cercle. Les descendants de Samba-blen-ci se disent fiers déjà de leur compatriote tout en leur offrant une opportunité de consultations et dons de médicaments".

Mohamed Chérif Diarra fonctionnaire international à la retraite est le parrain de l'évènement sanitaire dans la Capitale de Bédougou, Massantola.

Abou Safouné Diarra (Stagiaire)
Source : Mali Tribune

Projet de constitution remis au chef de l'état : Laïcité, langues, transhumance politique bien cernées



La cérémonie de la remise solennelle du projet de constitution de la république du Mali a eu lieu, le lundi dernier, dans la salle des banquets du palais de Koulouba. Présidée par le chef de la transition, la rencontre a enregistré la présence du premier ministre, du ministre d'état, du président du conseil national de transition, du ministre de la refondation de l'état, chargé des relations avec les institutions, ainsi que des membres du gouvernement.

Les points majeurs redéfinis dans l'avant-projet sont relatifs à la question de la laïcité, des langues nationales, de la transhumance politique qui a discrédité la classe politique et d'autres reformulations.

C'est ainsi que, comme le souligne souvent Me Mountaga Tall du CNID-FYT, la laïcité ne s'oppose plus à la religiosité, l'Etat devant respecter et tenir compte des pratiques religieuses et culturelles. De même, le texte proclame que toutes les langues nationales du Mali sont des « langues officielles, alors que le français devient simple « langue de travail ». Sans omettre que l'élu qui démissionner de son parti ou entité perd son mandat... La démission étant bien clarifiée. S'y ajoutent d'autres innovations et reformulations, dont l'appellation « Sénat » redonnée au « Haut Conseil de la nation » de l'avant-projet.

« Le document final, que je viens de recevoir aujourd'hui, cristallisera, à n'en pas douter, l'espoir de la nation tout entière quant à l'instauration d'une véritable démocratie », a déclaré le Chef de l'Etat, qui reste convaincu que face « à la diversité des opinions et même des intérêts, des compromis sont possibles, des arbitrages sont tout aussi nécessaires ».

Selon les précisions du chef de l'Etat, à toutes les étapes de la rédaction « de l'avant-projet de Constitution, nous avons tenu à donner un caractère pluriel et inclusif aux différentes commissions ». « La base juridique du Mali Koura se raffermir progressivement, mais l'édifice national ne tiendra définitivement qu'avec l'engagement de tous et de chacun », a conclu le Président de la Transition.

Bruno D S / Source : Mali Horizon

Affaire Boubacar N'Djim : Les faits et la campagne



N'Djim a réussi à prendre la fuite sur le chemin du retour d'une audience au tribunal le mardi 14 février 2023. Cette information a fait le tour des réseaux sociaux, avec des versions plus ou moins mensongères. Approché par nos soins, son avocat Me Bakary Konaté, invite les uns et les autres à arrêter cette campagne de dénigrement en raison du principe de la présomption d'innocence qui s'applique à son client.

Me Bakary Konaté dit avoir appris l'information de cette évasion au même titre que les autres. Il confirme toutefois avoir été contacté à deux ou trois reprises par son client. Parlant de la personne de Boubacar N'Djim, il assure que son client est une personne normale qui est connue pour ses actions pour le respect des droits humains et son engagement de soutien des victimes de l'esclavagisme moderne.

A cet effet, il appelle les uns et les autres à faire preuve de retenue sur les réseaux sociaux en attendant que les faits soient établis par la justice. Cependant, Me Konaté s'abstient de tout commentaire sur l'affaire de son client sous motif qu'elle est pendante au niveau de la juridiction compétente.

Par ailleurs, à travers un communiqué, la coordination des organisations africaines engagées dans la lutte contre l'esclavage et ses séquelles condamne fermement les campagnes de dénigrement à son encontre sur les réseaux sociaux qui violent ses droits fondamentaux et l'instrumentalisation de la justice par des organisations et des réseaux esclavagistes pour réprimer et persécuter les défenseurs des droits humains et abolitionnistes.

La Coordination exprime toute sa solidarité et son soutien à M. Boubacar. En effet, selon le même communiqué, l'arrestation de M. N'Djim se rapporte à un contentieux commercial qui faisait déjà l'objet d'une procédure civile au niveau du Tribunal de commerce, qualifié opportunément et injustement d'escroquerie pour justifier sa détention ou il semble victime de menaces, persécution et sévices.

La Coordination dit faire appel à un examen circonstancié de la situation actuelle de Boubacar N'Djim conformément à la législation en vigueur au Mali et aux engagements internationaux signés par la République du Mali.

Ibrahima Ndiaye / Source : Mali Tribune

Lettre à grand-père : Où va le Mali ?



Je ne sais pas ! Oui cher grand-père ! Même les traces d'une fourmi noire sur une pierre noire dans une chambre noire pendant la nuit noire est plus visible que là où s'en va le Mali, comment et pourquoi ? Seulement des applaudissements et des cris de soutien et l'on ne sait ni de qui ni sur quelle base ? Quand même on s'en va et l'on ne sait ni où ni pourquoi ? Et surtout qui a décidé cette aventure.

Oui cher grand-père ! Si les institutions de la démocratie ont été battues de telle sorte qu'il ait un patron et un syndicat. Que le patron ait des droits et aussi l'employé. Qu'il y ait un homme muni d'arme (militaire) mais que ce dernier soit sous une autorité politique et civile. Qu'il y ait des dirigeants munis de pouvoir mais qu'à côté, des citoyens munis de savoir puissent leur parler sans crainte ni peur.

Si les intuitions démocratiques ont été battues de telle sorte que seul le procureur poursuive, que seul le juge condamne et que la force et toute la force reste à la loi, cher grand-père, le Mali est en train de faire sa valise pour un voyage inconnu voire anarchique. Si les institutions démocratiques sont faites de telle sorte qu'aucune pensée politique ne fasse peur dans la limite de la loi, qu'aucune liberté ne fasse craindre dans le respect de l'ordre.

Si les institutions de la démocratie ont été battues de telle sorte que les députés puissent contrôler le gouvernement et que le juge, seul maître tranche dans la loupe de la loi, aujourd'hui, la pirogue malienne s'en éloigne emportée par une forte vague de passion. Le pouvoir et tous ses contre-pouvoirs de contrôle et de suivi, la société civile, les groupes parlementaires, les journalistes, les politiques, etc., si tout doit s'assujettir au unique et seul pouvoir ? Qu'aucun pouvoir n'arrête aucun pouvoir, où ira le Mali ?

Et pis, la pirogue malienne comme si sans repère ni référence et ne sachant plus à quel saint se vouer tanguent dans tous les sens et se fie à tout. Avec une politique du "tout sécuritaire", une opposition de "seulement élection" et le citoyen malien pris en otage de l'incertitude de l'avenir, le Mali tanguent et ne cesse de tanguer. Il va dans tous les sens, pactise avec tout et croit en tout. Que c'est triste ! Triste.

Au même moment au lieu des lampes éclectiques et scientifiques pour éclairer les lanternes et pousser à des bonnes actions, que des groupes de flatteurs pour tout applaudir d'un côté et un autre groupe, d'un autre côté pour tout dénigrer et le Mali au juste milieu, telle une biche entre deux lions, continue à errer, fuyant une décentralisation chez lui, pour un fédéralisme ailleurs. Quel comble ? A mardi pour ma 58e lettre. Inch'Allah !

Lettre de Koureichy / Source : Mali Tribune



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;

- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites;

Article 6: Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 1er mars 2023 CM N°2023-09/SGG



Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 1er mars 2023, dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba, sous la présidence du Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :

- adopté des projets de texte ;
- et entendu des communications.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

1. Sur le rapport du ministre de la Défense et des anciens Combattants, le Conseil des Ministres a adopté un projet d'ordonnance portant Statut général des Militaires.

Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations des Assises nationales de la Refondation, le gouvernement a adopté la Loi n°2022-037 du 27 octobre 2022 portant militarisation de la Police nationale et de la Protection civile.

Pour rendre effective cette militarisation, une Commission interministérielle, composée des

représentants du Ministère de la Défense et des anciens Combattants et du Ministère de la Sécurité et de la Protection civile a été mise en place pour relire l'Ordonnance n°2016-020/P-RM du 18 août 2016 portant statut général des militaires dans le but de déterminer les modalités et les conditions d'intégration des fonctionnaires de la Police nationale et de la Protection civile et de corriger les insuffisances constatées dans l'application du statut en vigueur.

Le présent statut est adopté dans ce cadre, il précise les catégories auxquelles appartient, d'après leur grade dans l'ordre croissant, les militaires, les fonctionnaires de la police nationale et de la Protection civile ainsi qu'il suit :

A. Pour les militaires :

- Militaires du rang ;
- Sous-officiers ;
- Officiers.

B. Pour la police nationale :

- Policiers du rang ;
- Sous-officiers de police ;
- Commissaires.

C. Pour la protection civile :

- Sapeurs du rang ;
- Sous-officiers Sapeur-pompiers ;
- Officiers sapeur-pompiers.

Le projet d'ordonnance adopté permettra, d'une part, l'intégration des personnels de la Police nationale et de la Protection civile dans la grille indiciaire du statut des militaires ainsi que l'alignement dans la limite d'âge des grades pour ceux recrutés à partir du 1er mars 2023, et d'autre part, de renforcer les capacités opérationnelles des Forces Armées et de sécurité.

2. Sur le rapport du ministre de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion nationale, chargé de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation nationale, le Conseil des Ministres a adopté des projets de texte relatifs à la création, à l'organisation et aux modalités de fonctionnement de l'Autorité de Gestion des Réparations en faveur des Victimes des Crises. Depuis son accession à l'indépendance, le Mali a connu des crises qui ont conduit à des violations graves des Droits de l'Homme, porté atteintes à la stabilité institutionnelle, à la paix, à l'unité nationale et ébranlé les fondements du vivre ensemble.

La crise multidimensionnelle de 2012 s'est caractérisée par les assassinats, enlèvements de personnes, tentatives d'enlèvements, menaces, disparitions, viols, amputations, flagellations, vols et destructions de biens et de patrimoines culturels.

Pour faciliter le dialogue, le pardon, le vivre ensemble et les réparations en faveur des victimes de ces événements, le Gouvernement a créé la Commission Vérité, Justice et Réconciliation et adopté la Politique nationale de Réparation et son Plan d'actions 2021-2025.

L'objectif général de cette Politique est de restaurer la dignité des victimes en leur accordant par voie administrative des mesures de réparation des préjudices qu'elles ont subis du fait des violations des Droits de l'Homme commises en lien avec les crises depuis 1960.

Les projets de texte adoptés créent, sous la forme d'Autorité Administrative Indépendante, l'Autorité de Gestion des Réparations en faveur des Victimes des Crises avec pour mission d'assurer la gestion des réparations des préjudices causés par les violations graves des droits de l'Homme lors des crises au Mali depuis 1960 en faveur des victimes ou leurs ayants droit.

3. Sur le rapport du ministre de l'Economie et des Finances, le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret portant modification du Décret n°2014-0764/P-RM du 09 octobre 2014 fixant le régime des marchés de travaux, fournitures et services exclus du champ d'application du Décret n°08-485/P-RM du 11 août 2008 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

Le champ d'application du code des marchés publics exclut les marchés de travaux, de fournitures et de services relatifs aux besoins de défense et de sécurité nationale exigeant le secret ou pour lesquels la protection des intérêts essentiels de l'Etat est incompatible avec des mesures de publicité.

Le Décret n°2014-0764/P-RM du 09 octobre 2014 été adopté en vue de définir les conditions de mise en œuvre pratique de cette dis-

position dérogatoire, de fixer les règles propres à la passation des marchés concernés et de déterminer le périmètre d'application du « secret en matière de défense » et de dresser une liste de travaux, de fournitures ou de prestations dont l'acquisition peut justifier le recours à ladite procédure.

La mise en œuvre de cette réglementation a permis d'améliorer la gouvernance des procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics relevant du secret en matière de défense ou de sécurité nationale ou nécessitant la protection des intérêts essentiels de l'Etat.

A l'épreuve des faits et du temps, notamment l'évolution de la situation sécuritaire qui a conduit à une adaptation des capacités des Forces Armées maliennes avec l'apparition de besoins nouveaux non pris en compte dans l'annexe du décret de 2014.

Le présent projet de décret vise à corriger cette insuffisance à travers l'actualisation des annexes n°1 et n°2 du Décret n°2014-0764/P-RM du 09 octobre 2014 fixant la liste des catégories de fournitures, de services et de travaux pour tenir compte des nouveaux besoins des ministères en charge de la Défense et de la Sécurité nationale.

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

1. Sur le rapport du ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction civique et de la Construction citoyenne, le Conseil des Ministres a pris acte d'une Communication écrite relative à la Politique nationale de la Jeunesse et son Plan d'Actions 2023-2027.

Au Mali, les jeunes constituent un poids démographique important et jouent un rôle de premier plan dans tous les domaines socioéconomiques, politiques et administratifs du pays. Toutefois, ils sont confrontés à de nombreux problèmes comme la pauvreté, les difficultés d'accès à l'éducation et à l'emploi, les problèmes liés à la santé, l'exode rural, l'insécurité, l'incivisme, la consommation des stupéfiants.

En réponse à ces défis, les gouvernements successifs de la République du Mali ont initié

et mis en œuvre plusieurs projets et programmes ainsi que des politiques sectorielles, dont la dernière est le Document de Politique Cadre de Développement de la Jeunesse, en vue de promouvoir la jeunesse.

Pour évaluer l'impact de ces projets et programmes, singulièrement le Document de Politique Cadre de Développement de la Jeunesse, le département a engagé un processus d'évaluation, d'identification et d'actualisation des besoins et attentes des jeunes. Ce processus a combiné un diagnostic de la situation sous forme de revue documentaire, la tenue de concertations régionales et locales, l'organisation d'ateliers nationaux de validation et l'animation de rencontres d'experts en matière de questions de jeunesse.

Le présent document de Politique nationale de la Jeunesse est élaboré pour servir d'outil de gouvernance et de cadre de référence afin de conduire de façon coordonnée, harmonieuse et uniforme l'ensemble des questions liées à la promotion de la jeunesse.

L'objectif global est de contribuer au bien-être général des jeunes du Mali, en faisant d'eux des acteurs majeurs du changement en faveur de la paix, de l'unité nationale et le principal moteur du développement économique, social et culturel.

La Politique nationale de la Jeunesse est mise en œuvre à travers des plans d'actions dont le premier couvre la période 2023-2027

2. Le ministre de la Santé et du Développement social a informé le Conseil des Ministres de l'évolution de la maladie à Coronavirus marquée par une augmentation du nombre de cas testés positifs par rapport à la semaine précédente.

Le Président de la Transition, Chef de l'Etat a appelé la population au respect strict des mesures de prévention et de lutte contre la maladie.
Bamako, le 1er mars 2023

Le Secrétaire général du Gouvernement,
Mahamadou DAGNO
Officier de l'Ordre national

Finances publiques, marasme économique, cherté de la vie...

Le gouvernement rassure, mais...

Cela devient difficile de joindre les deux bouts et dans nombre de ménages, le nombre de repas a diminué, tant en quantité qu'en qualité. Le mal-vivre préoccupe, alors que le ministre de l'économie et des finances ne cesse de rassurer.

A lors que l'on s'achemine vers le mois du ramadan, avec une hausse généralisée des prix des denrées de première nécessité, le stress et la galère préoccupent plus d'un Malien.

En effet, les difficultés du quotidien sont criardes dans les ménages. Et les marchés grouillent des plaintes et monologues des ménagères face au prix des denrées qui ne cesse de monter. Sans compter que l'argent se fait rare... «Malgré ces difficultés, l'économie malienne est restée solide en 2022, avec une évolution favorable des principaux indicateurs économiques et financiers : un taux de croissance de 3,7% contre 3,1% et -1,2% en 2021 et 2020, un taux d'inflation dans la moyenne de la sous-région ressorti à 6%, un taux de chômage parmi les meilleurs de la sous-région à 6,5%, un taux de déficit budgétaire de 4,7% contre 4,7% et 5,5% en 2021 et 2020. De même, le Trésor, grâce à votre accompagnement, a mobilisé sur le marché financier régional près de 786 milliards FCFA nécessaires à la couverture des besoins de trésorerie et au financement des investissements structurants indispensables à la croissance et au développement économiques du Mali. C'est le lieu pour moi de vous remercier pour votre soutien constant aux efforts de développement du pays », a déclaré le ministre de l'Économie et des Finances », déclarait le ministre argentier, Alhousseini Sanou lors du lancement du calendrier d'émission des titres publics pour l'année 2023 le jeudi 23 février 2023.

Et le ministre Sanou d'aborder les perspectives de 2023, en glosant sur « les résultats de la revue annuelle 2022 de la notation financière du Mali en monnaie locale avec l'agence Bloomfield » qui « confirment la résilience de l'économie malienne et conforte les investis-

seurs dans leurs choix de faire confiance à l'Etat du Mali ». Un beau discours, sauf que la réalité dans les assiettes des Maliens n'est pas aussi rose !

«L'agence Bloomfield, dans son rapport publié en février 2023, maintient la précédente note attribuée au Mali, à savoir : A3 à court terme avec perspective stable et BBB à long terme avec perspective stable. Cela témoigne que malgré la crise multidimensionnelle, les fon-

dements de l'économie malienne restent solides », dira le ministre de l'Économie et des Finances, avant de lancer un appel aux investisseurs à soutenir le financement adéquat des besoins de l'Etat, pour une croissance soutenue et durable. Ce qui veut dire que l'Etat a des besoins énormes et semble verser dans des emprunts obligataires à n'en point finir. Ce qui augmente la dette publique extérieure, alors que celle intérieure aussi peine à être diminuée..

Face à tout cet étalage de chiffres et bonnes notes, le Malien lambda n'a qu'une seule envie, manger à sa faim (la famine et l'insécurité alimentaire menacent des populations), se soigner dans des conditions non-infrahumaines (sans des grèves dans les hôpitaux), se loger sans peine, voir les enfants aller dignement à l'école, bref vivre décemment. Ce n'est pas encore le cas, et Monsieur le ministre doit cesser de nous peindre tout en rose.

Bruno D SEGBEDJI
Source : Mali Horizon



Nyèsigiso : L'excellence plutôt que la performance

Contrairement à la notion de performance, l'excellence vise plus large et peut même permettre de dépasser les attentes ou les objectifs. Une démarche d'amélioration continue a justifié la tenue à Ségou d'un atelier regroupant ses agents.

Le modèle d'excellence opérationnel poursuivi dans la Cité des Balanzans le 23 février dernier représente des caisses de microcrédit en tant que corps humain, le pilier pilotage de la performance est incontestablement le cerveau et le système nerveux de ce corps qui relie et aligne tous les autres piliers dans l'ensemble du réseau. En d'autres termes, le lancement, le déploiement d'une démarche d'amélioration continue requiert un minimum de moyens, en ressources humaines bien sûr, en formation souvent, en communication et en systèmes d'information. Reste que, au sens économique, il s'agit plutôt d'un investissement, tant les retombées et retours se révèlent – sauf exception – probants dans la durée. Sans doute doit-on se donner du temps pour recueillir les fruits de cet investissement... Une prise de recul évidemment difficile en phase de forte pression sur la tré-

soiserie ou les budgets ; mais les entreprises publiques et privées ayant fait le parcours confirment toujours qu'elles s'y « retrouvent » en termes d'augmentation de recettes, d'optimisation des performances, d'engagement de dynamique – sans même parler de la composante organisationnelle qui participe du capital immatériel.

Indispensable partage d'information

C'est ici que la notion d'excellence devient pertinente. Elle vient donner un sens et un but commun aux agents. Elle unit le quoi – l'atteinte des résultats dans les temps et spécifications du projet – et le comment – les attitudes et les comportements et les humains valorisés durant la réflexion et la réalisation du travail. Autant d'aspects ressortis dans le

speech du Directeur des finances du réseau Nyèsigiso, Ibrahim Coulibaly qui a capturé en quelques mots l'esprit ayant prévalu à l'organisation de cet atelier, à savoir « le partage est aussi au niveau de toutes ses composantes, que ça soit les dirigeants ou employés pour que tout le monde soit au même niveau d'information par rapport aux axes stratégiques que le réseau Nyèsigiso va prendre pour les années à venir ». Allons plus loin ! Même son de cloche du côté du Directeur général du réseau Nyèsigiso, Modibo Coulibaly qui a assuré que « les ambitions de Nyèsigiso sont d'aller au-delà des performances ».

Le choix de Ségou n'est pas le fruit du hasard. Du fait que le réseau Nyèsigiso a vu le jour sur cette terre, plus précisément dans le cercle de Bla.

Le réseau caisse Nyèsigiso compte 92 points, deux (2) distributions dont 14/15 caisses opérationnelles, deux (2) caisses sont assujetties à l'article 44 (Commune VI et Kayes). Nyèsigiso est opérationnel dans (9) régions du Mali qui sont : Kayes, Kita, Nioro, Bougouni, Koulikoro, Sikasso, San, Ségou, Tombouctou et le district de Bamako.

Diakaridia Sanogo
Source : L'Informateur



Prise en compte de la dimension genre : Le débat au cœur d'un séminaire

Contribuer à la prise en compte du genre dans le processus électoral et dans les réformes politiques et administratives en vue d'assurer l'organisation du référendum et des élections générales, ainsi que la conduite des réformes dans une démarche inclusive et représentative de l'ensemble de la population malienne, femmes et hommes, tel était l'objectif du séminaire réflexion sur les dynamiques d'intégration de la dimension genre dans le processus électoral et les réformes politiques et administratives au Mali. La cérémonie d'ouverture était présidée, le mardi 28 février 2023, par le ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, Wadidié Founé Coulibaly. C'était en présence de la représentante résidente de l'ONU Femmes Marie Goreth Nizigama, de la porte-parole du cadre de concertation des femmes des partis politiques, Dembélé Oumou Maïga et des gouverneurs de région.



Les travaux du séminaire seront marqués par l'organisation de 9 sessions plénières et 6 ateliers animés par les experts étatiques et indépendants en lien avec les réformes politiques, électorales et administratives dans le cadre de la mise en œuvre du processus de refondation de l'Etat. Les résultats de ces travaux permettront de faire l'état des lieux de la prise en compte de la dimension genre dans le processus électoral et les réformes politiques et administratives au Mali. A l'issue des travaux, une feuille de route sera proposée aux autorités maliennes ainsi qu'aux partenaires pour accompagner la prise en compte du genre dans le processus électoral et dans les réformes politiques et administratives en vue d'assurer l'organisation du référendum et des élections générales, ainsi que la conduite des réformes dans une démarche inclusive et représentative de l'ensemble de la population malienne, femmes et hommes.

Dembélé Oumou Maïga, porte-parole du cadre de concertation des femmes des partis poli-

tiques dira que ce séminaire s'inscrit en droite ligne avec l'opérationnalisation des réformes politiques, administratives et électorales en ligne avec la politique nationale Genre adoptée 2010 et en conformité avec le cadre stratégique pour la refondation de l'Etat (CSRE) 2022-2031 assorti plan d'actions prioritaires du Gouvernement de transition pour la période 2022-2024.

Selon la représentante résidente de l'ONU Femmes, Marie Goreth Nizigama, l'organisation de ce séminaire de haut niveau traduit la volonté politique et la détermination du gouvernement et des acteurs et actrices pour l'égalité entre femmes et hommes. La loi 052 du 18 décembre 2015, instaure des mesures de promotion du genre dans l'accès aux fonctions élective et nominative, en contraignant les partis politiques à compter parmi leurs candidats la représentation d'au moins 30% de l'un ou l'autre sexe pour les élections. Pour la dimension nomination, l'application de cette loi demeure très timide. Aussi, la sous-représentation féminine dans la vie politique de-

meure car en dessous de la proportion législative fixée.

De fortes recommandations attendues !

Ce séminaire, dit-elle, vient compléter les efforts du gouvernement et se veut un cadre de réflexion, d'échanges et d'expression entre les acteurs étatiques, les Organisations de la Sociétés Civiles et partenaires en vue de faire des propositions pour contribuer à la prise en compte du genre dans le processus électoral et dans les réformes politiques et administratives et d'accompagner les autorités de la transition dans l'organisation du référendum et des élections générales, ainsi que la conduite des réformes dans une démarche inclusive et représentative de l'ensemble de la population malienne, femmes et hommes. ONU Femmes considère que la refondation engagée par les autorités de la Transition en cours au Mali peut être "une opportunité de reconnaître encore davantage l'égalité entre

les femmes et les hommes comme principe fondamental de bonne gouvernance à travers des réformes politiques, institutionnelles et électorales, garantes de l'égalité/équité femmes-hommes".

« J'en suis convaincue qu'au sorti de ce séminaire un état des lieux sur la prise en compte de la dimension genre dans le processus électoral et les réformes politiques et administratives sera disponible, la dimension genre dans les agendas des cadres institutionnels de coordination, de partenariat, de suivi et d'évaluation existants sur les réformes sera intégrée, la dimension genre dans le processus de réformes seront identifiées et un outil standard de collecte et de traitement des données qui prend en compte l'intégration de la dimension genre dans le processus de réformes politiques, électorales et administratives au Mali sera élaboré et les responsabilités dans la gestion seront attribuées. Et nous vous rassurons de notre intérêt particulier à suivre la mise en œuvre de la feuille de route qui émanera de ce séminaire avec, j'en suis sûr des déclinaisons en axes prioritaires, des rôles et des responsabilités pour chaque acteur avec un mécanisme de suivi détaillé et clair », rassure la représentante résidente de l'ONU Femmes, Marie Goreth Nizigama.

Le représentant du chef de la mission multidimensionnelle intégrée des nations unies pour la stabilisation du Sahel a laissé entendre que les processus politiques inclusifs renforcent la démocratie et les droits humains. « Nous sommes donc d'avis que la participation pleine et égale des femmes autant que des hommes aux processus politiques et électoraux et à la gouvernance



tant au niveau national qu'au niveau local est l'un des chemins qui mène à l'autonomisation et un développement durable d'un pays. C'est pourquoi dans le contexte actuel de refondation du Mali, il est primordial de multiplier les efforts conjoints pour booster une représentativité accrue et significative des femmes et une prise en compte holistique de l'égalité du genre dans la sphère politique et institutionnelle. Nous devons saisir cette opportunité pour renforcer l'inclusion des femmes en tant que candidates, électrices, observatrices du processus électoral, administratrices électorales, partisanes de partis politiques, ou déléguées de candidate. C'est maintenant que nous avons la possibilité de prendre davantage en compte leurs besoins et intérêts dans la prise de décision », a-t-il souligné.

Vers une meilleure représentativité des femmes dans les instances décisionnelles !

Le ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, Wadiédi Founé Coulibaly a indiqué que la politique genre du Mali

a permis l'adoption de la Loi no 2015-052 du 18 décembre 2015 instituant des mesures pour promouvoir le genre dans l'accès des fonctions nominatives et électives. L'application de cette loi a contribué à l'enregistrement d'une forte représentation des femmes lors des élections communales de 2016 et les législatives 2020. L'on est passé de 9% de femmes élues aux communales de 2009 à 25% en 2016 et de 9,52 aux législatives de 2013 à 28,57% en 2020. Malgré cette progression spectaculaire des femmes dans les instances politiques, elles restent faiblement représentées dans les instances de prises de décision, surtout au niveau des fonctions nominatives où elles peinent à atteindre les 20%. « C'est pour quoi ce séminaire contribuera à la prise en compte du genre dans le processus électoral et dans les réformes politiques et administratives en vue d'assurer l'organisation du référendum et les élections générales, ainsi que la conduite des réformes dans la démarche inclusive et représentative de l'ensemble de la population malienne. Il réunira pendant cinq jours à Bamako toutes les parties prenantes, notamment les hautes autorités de la République du Mali, les membres du conseil nationale de transition, les mouvements signataires de l'accord de paix et de la réconciliation, les partis politiques, les partenaires techniques et financiers, les organisations de la société civile, les leaders d'opinion et les responsables des mouvements engagés dans la promotion du genre dans les instances électives et nominatives », a-t-elle précisé.

■ Ibrahim Sanogo



31^{ème} session du CA d'administration de l'OHVN : Le satisfecit des administrateurs !

Les travaux de la 31^{ème} Session du Conseil d'Administration de l'Office de la Haute Vallée du Niger (l'OHVN) ont été présidés par le secrétaire général du ministère du Développement Rural, Daniel Siméon Kelema. Au menu de cette session la présentation et l'adoption du procès-verbal de la 30^{ème} Session du Conseil d'Administration, la présentation et l'adoption des recommandations issues de la 30^{ème} session ordinaire, la présentation et l'adoption du rapport d'activités 2022 de l'état d'exécution du budget 2022, la présentation et l'adoption du programme d'activités 2023 et du projet de budget 2023.



Aux dires du directeur général de l'OHVN Diougou Diallo, la campagne a été moyenne dans la zone d'intervention de l'OHVN. Les difficultés rencontrées entre autres sont dues au retard que nous avons enregistré dans la mise en place des intrants, des cas d'inondations et des cas d'attaques de Jassides.

« Ces différents facteurs ont impacté la production dans nos zones d'intervention. Cette année, pour la campagne qui s'annonce, nous prévoyons la production de 509 000 tonnes de céréales et 30 000 tonnes de coton graine entre autres. Le Mali est en train de sortir de certaines difficultés notamment, la guerre Russie-Ukraine, l'embargo qui avait été imposé au Mali. Tous ces facteurs ont impacté la mobilisation des ressources. Cette année 2023, avec la levée des sanctions de la CEDEAO, la mobilisation des ressources va suivre. Nous pensons avoir les moyens pour exécuter le vaste programme que

nous venons de présenter aux administrateurs », a-t-il laissé entendre.

Pour le secrétaire général du ministère du Développement Rural, Daniel Siméon Kéléma, la campagne agricole 2022 en zone OHVN a été caractérisée par une pluviométrie suffisante et bien répartie. Il a, néanmoins, déploré des cas d'inondations et d'attaques de jassides qui ont été enregistrés dans certaines localités entraînant des pertes énormes de superficies sur les cultures de coton, maïs, sorgho, mile et riz. Il a fait remarquer que malgré le retard accusé dans la mise en place des intrants, 9 057 tonnes d'engrais ont été placées auprès des exploitantes et exploitants agricoles. Malgré ces contraintes énumérées, des résultats probants ont été obtenus. Il s'agit entre autres de la réalisation de 354 268 tonnes de céréales sur une prévision de 507 201 tonnes, soit un taux de réalisation de 70%, 61 070 tonnes de légumineuses alimentaires sur une prévision de 65 895 tonnes, soit un taux de réalisation de 93% , 21 000 tonnes de coton

graine sur une prévision de 29 000 tonnes, soit un taux de réalisation de 72%, 3 861 de sésame sur une prévision de 4 893 tonnes, soit un taux de réalisation de 79% et enfin 261 787 tonnes de légumes sur une prévision de 284 745 tonnes, soit un taux de réalisation de 92%.

L'atteinte de ces résultats, dit-il, a été rendue possible grâce à l'appui-conseil qu'apporte l'OHVN aux exploitantes et exploitants agricoles. Cet appui-conseil s'est étendu au processus de la commercialisation de coton graine, de sésame et de graines de baobab bio. Dans le domaine de la production animale, les activités ont porté sur le suivi de l'embouche et de l'apiculture entre autres. L'année 2023 est porteuse d'espoir. Il a annoncé que l'OHVN entreprendra, un vaste programme d'activités dans le domaine de la production agricole, l'équipement et les infrastructures agricoles. Il faut rappeler que l'OHVN se propose entre autres de promouvoir le développement des cultures vivrières et industrielles dans sa zone d'intervention ; mener toutes les actions devant permettre l'accroissement de la productivité, des productions agricoles et du revenu des exploitantes et exploitants agricoles de la zone d'intervention et enfin contribuer à faire reculer significativement la pauvreté en milieu rural et péri-urbain.

Pour y parvenir, l'OHVN identifie, propose et exécute des projets et programmes qui contribuent à la promotion des productions végétales, animales et forestières en vue d'améliorer les revenus des exploitations Agricoles, de conforter la sécurité alimentaire et nutritionnelle et enfin de rendre le secteur agricole plus attractif à travers l'atténuation de la pénibilité des travaux champêtres.

■ Ibrahim Sanogo

Concours Wash entre les préscolaires à Bamako et Kati : Le CDPE de Mamaribougou à Kalaban-Coro remporte le premier prix

La cérémonie officielle de remise des certificats aux meilleurs centres de développement de la petite enfance (CDPE), s'est tenue dans les locaux de Right To Play, à Missabougou. Cette activité était présidée par le Sous-Préfet de Kalaban-Coro, Sakouba Mady DEMBELE ; du représentant de l'UNICEF, Mamadou KANTE ; du directeur pays de Right To Play, Yacouba DENA et de la Directrice nationale de l'éducation préscolaire et spéciale, Coulibaly Maria SANGARE.



Le concours Wash, lancé par l'ONG Right To Play, a été initié avec un financement de l'UNICEF et en collaboration avec la Direction nationale de l'éducation préscolaire et spéciale.

Ledit concours s'inscrit, selon les responsables, dans le cadre de la mise en œuvre du projet Wash dans les centres de développement de la petite enfance (CDPE) de Bamako et Kalaban-Coro (Kati).

D'une durée de 9 mois, son coût - qui couvre les Académies d'enseignement de Bamako (Rives Droite et rive Gauche), Kalabancoro, les centres d'animation pédagogique, - est estimé à 300 millions F CFA.

Il s'inscrit dans un partenariat dynamique avec le Ministère de l'Éducation Nationale pour offrir des possibilités d'apprentissage de qualité et inclusives aux enfants de 3 à 5 ans dans un environnement protecteur et propre afin de préparer leur entrée à l'école (fondamentale).

L'objectif dudit projet est de faire en sorte que les pratiques Wash soient ancrées dans les habitudes des tout-petits et de leurs encadreurs.

A l'issue de la cérémonie, les responsables de Right To Play ont procédé à la remise des prix et certificats de performance aux six meilleurs CDPE du concours WASH. C'est le centre de développement de la petite enfance de Mamaribougou (Kalaban-Coro) qui a remporté le premier prix. Il s'en est suivi du CDPE du Point G. A la troisième place, on retrouve le CDPE Tolérance de Kalaban-Coro, suivi du CDPE Bolivarienne à Kalaban-Coro (quatrième) ; du CDPE Niamakoro Communautaire (cinquième) ; le CDPE Ismaila DIAWARA ferme la marche. Le directeur pays de Right To Play, Yacouba DENA, a souligné que rien n'était évident au moment du lancement de ce jeu d'émulation entre les CEDEPE. « **Nous avons réussi. Vous devez être fiers de ce résultat** », a-

t-il félicité l'ensemble des acteurs.

De son côté, la directrice de l'éducation préscolaire et spéciale, Mme Coulibaly Maria SANGARE, a émis le souhait de voir ledit projet s'étendre aux établissements à Bamako et dans les autres régions.

Au passage, elle s'est réjouie de voir que l'éducation qui est l'un des secteurs laissés pour compte, dans le système éducatif au Mali a vu 95 éducateurs préscolaires enrôlés ces derniers temps dans la Fonction publique des collectivités. Selon elle, le jardin est l'antichambre de la scolarisation. « Investir dans le préscolaire, c'est faire un pas précieux pour l'éducation de l'enfant », a-t-elle assuré. Pour rappel, des prix d'encouragement ont été remis aux 24 autres CDPE ayant pris part au concours.

■ Maffenin Diarra



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Défi sécuritaire, prochaines élections, visite du pm à Gao... Les 4 vérités de me Baber Gano

Brillant haut cadre du rassemblement pour le Mali (RPM) de feu Ibrahim Boubacar Kéita alias IBK, Me Baber Gano, non moins plusieurs fois ministre d'IBK, et ex-député de Djenné, estime, dans une récente interview accordée à notre confrère l'indépendant, que le président de la transition doit rechercher un consensus politique pour aller aux élections les plus importantes : un référendum sur une révision constitutionnelle a minima, la présidentielle et les législatives. Et d'ajouter que « le pm a toujours renié et dénié l'accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger (APR), il n'est donc pas étonnant qu'il soit jugé indésirable à Ansongo et Bourem ... ».

■ Au point de vue personnel, je n'ai pas de reproche ou de grief à porter à la Transition, parce que, jusqu'à présent, les programmes déclinés au début, en ce qui concerne les réformes majeures, sont engagés et en cours. Sur le plan de la sécurité, je pense que la Transition réalise des progrès énormes. Ce n'est pas contestable", a-t-il analysé, d'entrée. Avant de se féliciter de l'option diplomatique concernant la souveraineté du pays. "On respecte désormais le Malien. La Transition a réussi à hisser le Mali à un certain niveau de respectabilité, que nous attendions d'un Etat", a-t-il indiqué.

Progrès indéniable au plan sécuritaire

Par rapport à la situation sécuritaire du pays, Me Baber Gano souligne qu'elle n'est pas parfaite, mais enregistre beaucoup de progrès. "Il faut reconnaître que la montée en puissance de l'Armée est une réalité et que, dans la mission de sécurisation des populations et des biens, l'Armée est en train de gagner du terrain et gagner beaucoup sur les jihadistes et terroristes. Beaucoup de camps et foyers ont été démantelés et beaucoup de chefs jihadistes et terroristes ont été mis en déroute et neutralisés". Et d'ajouter que les populations, qui avaient été chassées de leurs localités, ont regagné leurs villages ou villes, et que les gens sont libres de leur mouvement...

"Je salue l'acquisition des matériels et des équipements militaires, qui ont fait monter l'Armée en puissance et l'ont rendue plus professionnelle. Ce qui se traduit aujourd'hui par le constat que l'Armée est plus proche de la population et veille à leur sécurité. Cela est indéniable. J'exhorte la Transition à continuer dans ce sens, pour que nous puissions recou-



vrer totalement tous les territoires tombés dans les mains des terroristes et jihadistes", a-t-il plaidé.

Concernant la récente visite du Premier ministre à Gao, sans pouvoir se rendre à Ansongo et à Bourem, l'ancien ministre explique avoir écouté le Chef du Gouvernement, qui a expliqué cette fausse note par les conseils dissuasifs du Gouverneur de Gao. Mais il relève ne pas être convaincu par cet argument. "Moi, je ne crois pas en sa version....Je suis persuadé que le fait de n'avoir pas pu atteindre Ansongo et Bourem, c'est pour des raisons personnelles. Ce n'est pas lié à la version officielle, parce que je connais un peu la zone.

Je me suis convaincu davantage que cette version n'est certainement pas celle qu'il faut

prendre en compte, parce que, dans sa délégation, le ministre de la Réconciliation nationale, le Colonel-Major Ismaël Wagué a pu tenir une réunion avec les mouvements armés, dans le cadre du dialogue en cours pour la reprise des sessions du Comité de suivi de l'Accord (CSA, NDLR). Laquelle réunion devait être présidée par le Premier ministre. Je connais aussi les cautions religieuses, coutumières et traditionnelles, qui garantissent la stabilité dans ces localités et qui sont généralement les facteurs d'équilibre accompagnant l'Etat.

Si la visite du Premier ministre n'a pas pu s'étendre à Ansongo et Bourem, je suis sûr et certain que c'est contre sa personne elle-même, parce qu'il n'a certainement pas reçu le soutien de ces cautions (autorités morales

et religieuses). Deuxièmement, il a toujours été quelqu'un qui porte des discours très critiques, parce qu'il est l'un des rares leaders politiques à renier l'Accord d'Alger, un instrument juridique qui permet à ces zones d'amorcer le dialogue avec l'Etat et de garantir entre l'Etat et les mouvements signataires stabilité et interaction (...). Ces choses ne peuvent pas rester sans être punies.

Je suis sûr et certain que c'est le rejet de sa personne, qui est à la base de cette annulation et non des raisons sécuritaires. Ceci m'amène à revoir la légitimité d'un tel Premier ministre, parce qu'il est dans le souci de toute gouvernance de rendre l'Etat plus proche de sa population. Comment les populations peuvent ne pas accepter d'accueillir un Premier responsable de l'Administration, surtout qu'elles s'attendent à ce que ce haut responsable vienne prendre en charge leurs soucis de développement et de services sociaux de base ?

Tapis rouge et tous les honneurs à Assimi Goïta ou Malick Diaw

Si nous devons nous en tenir à sa thèse, ce n'est pas bon, parce que cela démoralise tous les Maliens. Elle peut saper un peu le moral de la population, qui va douter de la montée en puissance de l'Armée, alors qu'elle est réelle. Gao-Ansongo, c'est 100 km. Gao-Bourem, c'est 90 km. Il n'a pas seulement à prendre un hélicoptère, il peut même aller par la voie routière et la forte présence de l'Armée dans cette région peut lui assurer pleinement la sécurité. Ce serait quand même étonnant que lui, ressortissant de Gao, ne puisse pas être accueilli comme le digne fils, de retour dans sa ville natale, à moins qu'il y ait des litiges ou incidents non encore soldés entre lui et la population.

Si, aujourd'hui, Assimi Goïta décidait de se rendre à Gao ou Ansongo ou bien Malick Diaw, vous allez voir, ils vont leur dérouler le tapis rouge. Ils vont l'accueillir à bras ouverts et le conduire avec tous les honneurs dans toutes les zones", a-t-il analysé.

Pour Me Baber Gano, de la nomination du Premier ministre à aujourd'hui, beaucoup d'eau a coulé sous le pont. "Le M5-RFP s'est désintégré. Le Comité stratégique n'est plus qu'une coquille vide et Choguel K. Maïga n'est pas légitime". Et de conseiller au président de la Transition de "convoquer les forces vives de la

Nation pour rendre la Transition plus inclusive, en réorientant le programme de la Transition avec un Gouvernement beaucoup plus inclusif et étoffé. Sinon, ce que je vois, le Premier ministre, avec les propos qui se tiennent, la Transition prendra beaucoup de coups, pas parce que le président de la Transition n'est pas légitime, mais parce que le Premier ministre n'a pas, aujourd'hui, la légitimité de réaliser le programme de la Transition".

Au plan diplomatique et par rapport aux partenariats du Mali, l'orateur estime que l'on ne peut pas imposer à un pays souverain son partenariat. "Il est libre de nouer ses partenariats. A un certain moment donné, compte tenu de l'expression des besoins et de l'orientation diplomatique. Celle-ci doit être adaptée avec le choix des partenaires. Notre souveraineté nous donne cette liberté de choisir nos partenaires", a-t-il relevé.

Abordant la question de l'agenda électoral plutôt engorgé, Me Baber Gano se veut réaliste, en tablant sur un réaménagement du chronogramme. "Si le chronogramme réaménagé peut se limiter seulement à organiser des élections crédibles pour faire élire un président, dont le choix ne fera l'objet d'aucune contestation, ce sera déjà un premier point de réussite. Deuxièmement, mettre en place une Assemblée nationale propre et légitime", a-t-il souligné. Avant de poursuivre: "L'ordre constitutionnel ne peut pas être réalisé qu'avec l'ensemble des institutions, qui doivent aujourd'hui être renouvelées...A mon avis, il faut réaménager le chronogramme et l'alléger en se contentant de la révision constitutionnelle. La Commission de finalisation du projet de Constitution peut proposer deux scénarios : une nouvelle Constitution et une Constitution révisée. Si nous faisons une révision a minima, qui permet d'arriver aux élections, le mode d'élection n'est pas contestable. Si nous pouvons réaménager le chronogramme des réformes et des élections en optant pour une révision constitutionnelle, je pense que ce schéma peut être beaucoup plus apaisant".

Il faut laisser les élections locales, communales et régionales au prochain pouvoir

Pour l'ancien ministre et Secrétaire général du RPM, il faut laisser les élections locales, communales et régionales au futur pouvoir démo-

cratiquement élu. "Mais le référendum, on peut le tenir avec une révision constitutionnelle. Dès qu'on sort de la révision constitutionnelle, on s'attaque directement à la présidentielle et aux législatives. On peut gagner ces trois étapes dans la durée actuelle de la Transition", a-t-il indiqué.

A en croire Me Baber Gano, il urge que les plus hautes autorités parviennent à trouver un consensus politique avec l'ensemble des forces vives du pays. Cela permettra de réviser la Constitution de 1992, dont nul n'ignore les insuffisances. Et d'ajouter qu'il faudra améliorer le cadre de gouvernance des institutions. "On a tous besoin d'institutions fortes, parce que, si la présidence de la République, le Parlement, le Gouvernement ne sont pas forts, on ne peut pas garantir la stabilité politique", a-t-il souligné.

Abordant la crise au sein du parti RPM, Baber Gano dira qu'il n'y a pas lieu de faire la fine bouche. "Le parti a subi des épreuves très très dures, liées au coup d'Etat, qui a dissout notre régime. Cela n'a pas été sans conséquences sur la structuration du parti, qui traverse une période difficile. Nous sommes entre nous dans des conflits. Il y a des crises de confiance, de leadership et de toutes sortes. Nous sommes en train de nous concerter et de voir dans quelle mesure nous allons sortir de toutes ces crises et essayer de répondre à notre mission de conquête du pouvoir. Il faut rassembler tous les militants, parce qu'on ne peut pas être des responsables, si nous ne pensons qu'à nous-mêmes...Nous sommes un grand parti. Nous devons nous ressaisir. Nous allons être obligés de faire abstraction de nos ambitions et questions personnelles, pour faire face aux vœux de l'ensemble de nos militants.

Pour conclure, il dira que les autorités doivent se battre pour la reconstruction de l'unité nationale du pays. Celle-ci réside, a-t-il expliqué, dans les pactes existants entre les ethnies, les religions et les races. « Que ces pactes puissent être consolidés sur la base de la devise du Mali, à savoir « Un peuple Un but, une foi », qui est le meilleur exemple de l'unité nationale.

Bruno D SEGBEDJI (L'Indépendant)
SOURCE : MALI HORIZON

Séance plénière hier au CNT : La loi électorale modifiée en attendant...

C'est à l'unanimité des 129 conseillers (CNT) présents à la plénière d'hier mardi 28 février, qu'une légère couche de peinture a été apportée à la loi n°2022-019 du 24 juin 2022 portant loi électorale. C'était sous la présidence du col Malick Diaw, président de l'organe législatif de la transition, et des ministres de la refondation chargé des relations avec les institutions et sa collègue déléguée chargée des réformes politiques et institutionnelles.

La loi électorale, votée en juin 2022, a subi hier une cure de jouvence, avant sa probable « modification profonde », après l'adoption, le cas échéant, de la réforme constitutionnelle en chantier.

Pour le président de la Commission loi du CNT, Dr Souleymane Dé et la ministre déléguée Fatoumata Sékou Dicko, la mise en œuvre de la loi électorale, adoptée l'année dernière, a révélé « des contraintes d'ordre pratique et technique de nature à compromettre son application correcte ». Celles-ci sont relatives notamment au respect du délai de mise en place des coordinations de l'Autorité Indépendante de Gestion des Elections (AIGE) que la loi fixe à six (06) mois avant l'élection, l'organisation des élections en tenant compte de la nouvelle réorganisation territoriale, ainsi que les corrections d'erreurs matérielles.

Carte nationale d'identité biométrique sécurisée pour tout électeur

En outre, ont souligné les intervenants comme la ministre, les présidents des commissions Loi et Administration territoriale, respectivement Souleymane Dé et Dr Youssouf Z Coulibaly, en vue de renforcer la sécurité des élections et la crédibilité des scrutins, tout en limitant les dépenses électorales, il est procédé à des innovations nécessaires. Celles-ci portent sur : l'institution du vote par anticipation des membres des Forces Armées et de sécurité, en vue de permettre d'accomplir leur mission de sécurisation du territoire le jour du scrutin ; l'institution de la carte nationale d'identité biométrique sécurisée comme carte d'électeur, en substitution à la carte d'électeur

biométrique.

Pour la conduite de l'opération de modification de la loi électorale, le Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation a mis en place par décision un comité de relecture de la loi électorale comprenant des représentants de l'Administration, des partis politiques et de l'AIGE.

Les principales innovations, qui découlent de ces modifications portent sur : l'élargissement des lieux d'implantation des bureaux de vote aux garnisons militaires ; l'institution du vote par anticipation des membres des Forces Armées et de Sécurité ; le remplacement de la carte d'électeur biométrique par la carte nationale d'identité biométrique sécurisée, comme unique document d'identification admis dans le bureau de vote.

La substitution de la carte nationale d'identité biométrique sécurisée à la carte d'électeur biométrique vise : à assurer la transparence du processus électoral en évitant la fraude électorale ; à réduire le coût des élections à la charge de l'Etat, en faisant l'économie de dépenser doublement pour la carte d'électeur biométrique et la carte nationale d'identité biométrique sécurisée ; à renforcer le civisme chez les Maliens, dans la mesure où ils auront désormais à utiliser leurs documents administratifs d'identification du citoyen comme documents d'identification dans le bureau de vote.

Il faut préciser que l'essentiel de la modification porte sur deux (02) articles. L'article 1 annonce que les dispositions des articles « 4, 24, 70, 71, 72, 92, 93, 97, 100, 101, 120, et 149 » sont modifiées. L'article 2 dispose que la présente loi sera enregistrée et publiée au journal officiel. Cette modification permettra aussi de



faciliter l'application correcte de la loi et du chronogramme des élections tel que convenu entre le gouvernement de la République du Mali et ses partenaires.

Au vu des préoccupations ci-dessus exprimées, qui visent à renforcer le processus électoral et à consolider notre système démocratique, la Commission des Lois recommande au gouvernement, entre autres, de procéder à la nomination des représentants de l'Etat dans les nouvelles circonscriptions administratives pour qu'ils désignent à leur tour les quatre (04) représentants des pouvoirs publics dans les Coordinations de l'AIGE; de rendre accessible les cartes nationale d'identité biométrique sécurisée avant les scrutins en multipliant les équipes de mise à jour et de distribution; de prendre des mesures, pour garantir la transparence du vote par anticipation des forces armées et de sécurité.

Au titre des corrections d'erreurs matérielles, l'article 149 relatif au référendum a été modifié pour préciser que sauf cas de recours au bulletin unique, deux (2) bulletins de vote sont mis à la disposition de l'électeur ; la mention de « candidat » est supprimée dudit article. Plusieurs membres du CNT, dont Alioune Gueye, le doyen Kornio, Aissata Bocoum, Aboubacar Sidiki Fomba sont intervenus pour exprimer quelques préoccupations sur la mise en œuvre de ce texte qui, au final a été adopté à l'unanimité des participants à cette séance plénière ; soit 129 voix pour, zéro contre et zéro abstention.

Bruno D SEGBEDJI
Source : Mali Horizon

Découpage administratif : Gao et Tombouctou vent debout !

La plateforme des organisations de la société civile « Sauvons Gao », s'est indignée contre la nouvelle réorganisation territoriale. Selon elle, « ce projet constitue sans nul doute, une véritable mascarade contre les populations sédentaires de la région de Gao ». Les populations de Rharous dans la région de Tombouctou et Djebok dans la région de Gao étaient dans la rue pour protester contre ce découpage.

Le 20 février 2023, un nouveau projet de réorganisation administrative a été voté par le Conseil National de la Transition (CNT). Ce projet est dénoncé par la société civile de la région de Gao située dans le nord. Le projet du nouveau découpage administratif du Mali compte désormais un district, 19 régions, 156 cercles, 466 arrondissements, 819 communes et 12 712 villages. En effet, dans une déclaration, la plateforme des organisations de la société civile dénommée « Sauvons Gao », s'indigne contre le projet portant sur la nouvelle réorganisation territoriale.

Rappelons que la région de Gao, avait affiché

son refus catégorique depuis les journées de concertation sur la même question en 2018, où des dispositions ont été prises pour la non-tenu de ces concertations sur l'ensemble de la région.

La société civile se dit victime d'une « imposition d'un découpage inopérant dans un contexte de crise multiforme et multidimensionnelle » sans consultation de la base. Pour cette plateforme, « l'avènement de la transition politique qui a suscité tant d'espoir et qui continue de l'être auprès des populations ne doit point tomber dans le piège de ceux-là même dont la gouvernance a assombri le pays dans le déses-

poir ».

Dans la région de Gao, les populations de Djebok - récemment érigé en cercle - sont très remontées. Elles ont manifesté leur mécontentement contre ce nouveau découpage administratif dans la Commune de Anchawadj, expliquant que leurs doléances n'ont pas été prises en compte, dont la principale concerne l'augmentation du nombre d'arrondissements dans le cercle de Djebok qui est une très vaste ville et les populations sont éparpillées. Pour les servir, il faut une administration de proximité.

Elle est convaincue que « ce projet de découpage qui tirent ses sources d'une époque ancienne » à l'avènement de la volonté du Mali-kura. Cependant, ajoute-t-elle, que ce projet porte des prémisses de déstabilisation du pays et d'un désaccord sans merci du peuple contre ses autorités actuelles.

Elle estime que ce projet est une « trahison à dessein contre le peuple malien, voulu par des politiques au service recommandé » et ne doit par conséquent « émerger et doit être purement et simplement retiré du circuit afin de sauvegarder la



confiance établit entre le peuple et ses autorités ». « **La cité légendaire des Askia, fidèle à ses valeurs ancestrales d'entente et de bon voisinage ne cèdera à aucune portion de son territoire pour des fins innovées** », souligne la déclaration.

En conséquence, la plateforme des organisations de la société civile « Sauvons Gao » demande au Président patriote, le Colonel Assimi Goïta, le retrait pur et simple de ce projet divisionniste de tout le circuit de l'Etat, car ne reflétant pas la vision de refondation enclenchée.

Selon cette plateforme, si le peuple est « **le centre de gravité de la transition** », « **c'est le peuple qui rejette ce découpage en l'état. Il est certain que ce découpage en l'état donnera raison aux ennemis de notre Nation** ».

Selon elle, les défis qui s'imposent à la transition sont immenses et gigantesques d'où l'intérêt pour les autorités d'y faire face et « **d'abandonner des tels projets susceptibles d'établir une trahison et un abandon en plein vol** ».

Cependant, tout en réitérant son soutien aux autorités de la transition, la plateforme les invite tout de même à la vigilance pour éviter toute incompréhension pouvant exacerber la

haine et la tension entre les populations voire les communautés, toute chose que présente ce projet de découpage en l'état qui en est d'ailleurs une parfaite illustration.

Les populations de Rharous dans la région de Tombouctou disent niet

Les populations de Rharous dans la région de Tombouctou et Djébock dans la région de Gao étaient dans la rue pour protester contre ce découpage.

Les populations de Rharous dans la région de Tombouctou et Djébock dans la région de Gao ont annoncé d'ores et déjà rejeté la coulèuvre à travers une gigantesque manifestation la semaine dernière pour réclamer l'érection de leur cercle en région et pour soutenir la Transition. Le cercle de Gourma-Rharous est composé de 37 villages et 147 implantations et a été divisé en neuf communes rurales pour une population d'environ 100 000 habitants, constitués principalement de nomades touarègues et maures et d'agriculteurs songhay. Dans le plan initial, il devait être la 20e région administrative du Mali.

Idem pour les populations de Djébock récem-

ment érigé en cercle. Elles ont aussi manifesté leur mécontentement contre ce nouveau découpage administratif dans la Commune de Anchawadj, expliquant que leurs doléances n'ont pas été prises en compte, dont la principale concerne l'augmentation du nombre d'arrondissements dans le cercle de Djébock. Djébock est une très vaste ville et les populations sont éparpillées. Pour les servir, il faut une administration de proximité.

L'autre hic de ce nouveau découpage administratif, c'est qu'il y a de nouveaux cercles qui n'ont même pas d'habitants, pour ne pas dire des cercles fantômes. Car les populations sont des Nomades. L'autre difficulté de ce nouveau découpage administratif, c'est qu'avec les 8 régions initialement, nous n'arrivions pas à une opérationnalisation concrète et autonome. Avec les 19 régions, certaines avaient de la peine à être réorganisées souvent même les gouverneurs de ces nouvelles régions étaient à Bamako ou souvent deux gouverneurs partageaient une même zone comme le cas des gouverneurs de Taoudéni qui a pour résidence Tombouctou et celui de Ménaka à Gao.

■ Binadjan Doumbia



Silence de la Médiation internationale et collusion de la CMA avec les terroristes : L'ire de Bamako

Dans une lettre confidentielle adressée au ministre des Affaires étrangères algérien, chef de file de la médiation internationale, le Ministre de la réconciliation, de la paix et de la cohésion nationale, chargé de l'accord pour la paix et la réconciliation nationale, Colonel-major Ismaël Wagué a dénoncé les violations répétées de l'accord pour paix et la réconciliation signé en mai 2015, par la Coordination des Mouvements de l'Azawad, l'un des groupes armés signataires.



En effet, dans cette lettre, le ministre de la Réconciliation, de la paix et de la cohésion nationale, chargé de l'accord pour la paix et la réconciliation nationale, Colonel-major Ismaël Wagué, a fait ressortir des observations sur le rôle de la Médiation internationale et les cas de violations répétées constatées. Il s'est adressé au chef de file de la médiation Internationale, Monsieur le ministre des Affaires étrangères et de la communauté nationale à l'Etranger de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

« **Je voudrais souligner que le comportement de certains mouvements constitue une entrave à la paix, à la sécurité, et au développement. Ces cas de violation empêchent la création d'un climat de sérénité nécessaire pour le retour à l'ordre constitutionnel** », a indiqué le ministre Wagué à Monsieur Ramtane Lamamra, Ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'Etranger de la République Algérienne Démocratique et Populaire, Chef de file de la Médiation internationale. Cette lettre confidentielle a été envoyée au

chef de file de la Médiation le 24 février soit deux jours avant les échanges entre les représentants des groupes armés et le Président algérien, Abdelmadjid Tebboune. En effet, le 26 février 2023, le président algérien a reçu d'anciens rebelles signataires de l'accord de paix d'Alger. Il a réaffirmé l'engagement de son pays pour œuvrer à sortir de « **l'impasse** » dans le processus de paix malien. Abdelmadjid Tebboune recevait ces groupes armés dans un contexte particulier où ceux-ci réclament une réunion des parties prenantes de l'accord de paix à Alger sur « un terrain neutre », dont la

proposition avait été rejetée par les autorités de Bamako.

Dans un communiqué, la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) a dit avoir évoqué ses attentes et ses priorités, et élaboré « **des pistes de solutions pouvant aider à sortir de l'impasse et du statu quo actuel** ». Le président Tebboune quant à lui, a réaffirmé l'engagement fort de l'Algérie auprès des Maliens « de tous bords » afin d'aboutir « **à une entente sur la diligence d'un élan commun avec des garanties plus strictes** ».

Avant tout, le Gouvernement de la République du Mali, a adressé ses remerciements au Gouvernement de la République Algérienne Démocratique et Populaire « **pour le rôle crucial** » joué dans la stabilité du Mali et de la région du Sahel en tant que pays, frère, ami et voisin du Mali.

L'Accord d'Alger en pleine exécution

Selon cette même lettre, depuis l'arrivée au pouvoir du Colonel Assimi Goita, Président de la Transition, celui-ci n'a ménagé aucun effort quant « **au processus de paix engagé depuis la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger.** »

Ainsi, malgré les efforts déployés par le Gouvernement du Mali pour la mise en œuvre de cet Accord, qui demeure le cadre de référence pour une paix et une stabilité durable au Mali, il y a une certaine volonté de remise en cause des partenaires des groupes armés signataires.

Rappelons que l'engagement des nouvelles autorités du Mali à « **mettre en œuvre l'Accord, s'est traduit à travers l'implication des mouvements signataires de l'Accord, dans la désignation du Président de la Transition, la nomination de leurs responsables au sein du Gouvernement et au sein du Conseil national de Transition, organe législatif de la Transition** ».

Egalement, les responsables desdits groupes armés sont « **systématiquement consultés et associés à toutes les étapes majeures de la vie de la Nation, notamment les Concertations nationales, les Assises Nationales de la Refondation ; la rédaction du projet de nouvelle Constitution et sa**

finalisation en cours », souligne la lettre confidentielle.

Ces mesures, rappelle cette lettre, constituent des actes « **de confiance, qui renforcent le caractère participatif et consensuel de la Transition, matérialisent la vision du Chef de l'Etat, résolument attaché à la paix** ». Cet « **engagement du Gouvernement se manifeste en outre par l'allocation de ressources budgétaires spécifiquement dédiées au développement des régions du Nord du Mali, notamment à travers le financement, sur ressources propres, du Fonds de développement durable (FDD)** ».

Violations répétées malgré tout

Selon la lettre du gouvernement du Mali, malgré cet engagement et cette détermination en faveur de l'Accord, « **force est de constater que certains mouvements, précisément ceux de la CMA, n'ont cessé de violer l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger** ».

En tout, plus d'une dizaine de violations ont été constatées. Il s'agit de l'installation d'Etats-Majors par certains mouvements armés dans le Gourmah en 2020-2021, la réouverture des postes de sécurité dans les Zones de Kidal, Gao, Ménaka et Tombouctou, la délivrance illégale d'autorisations de déplacement sur les sites d'orpaillage, l'installation et la mise en place de dispositifs de sécurisation sur les sites d'orpaillages illégaux de N'Tahaka (sud de Gao) et au Nord de Kidal, le refus de recevoir les médecins en charge de la lutte contre la Covid-19.

Le gouvernement accuse la CMA de mener des actions entravant le fonctionnement optimal des Bataillons des Forces Armées Reconstituées (BATFAR), de conduire des patrouilles TARTIT par des entités non reconnues (CSP-PSD) sans concertation, ni accord du Gouvernement (Kidal, Ménaka, Gao, Tombouctou, Taoudenni), d'occupation et d'organisation de rencontres à Anéfis entre autres. Comment le « CSMK » peut-il sécuriser la ville de Kidal et ce malgré la présence du BATFAR.

Pire, ces groupes armés ont rendu opérationnel un tribunal islamique à Kidal et qui a déjà délibéré sur le cas de deux éléments du BATFAR de Kidal. Ce sont des actes qui montrent « **la collusion de plus en plus manifeste avec les groupes terroristes, en violation des résolutions pertinentes du Conseil de**

sécurité des Nations Unies, notamment les résolutions S/RES/2100 (2013) du 25 avril 2013, S/RES/2164 (2014) du 25 juin 2014, S/RES/2227(2015) du 29 juin 2015, qui, entre autres, « exigent de tous les groupes armés présents au Mali (...) qu'ils rompent tous liens avec des organisations terroristes » ».

La Médiation Internationale silencieuse

« Ces cas flagrants de violation de l'Accord sont d'autant plus préoccupants qu'ils n'ont donné lieu à aucune condamnation de la Médiation internationale et leurs auteurs n'ont jamais été rappelés à l'ordre. Il me plaît de rappeler que la Médiation internationale, en tant que garante politique de l'Accord et du respect de ses dispositions par les Parties, doit pleinement jouer son rôle pour sa mise en œuvre effective », fulmine le gouvernement du Mali. Selon les autorités, « l'attitude de certains mouvements, suivie de l'absence de réaction de la médiation, jettent un discrédit sur cette dernière » et entrave les efforts inlassables de la Médiation en vue de la paix et de la réconciliation au Mali.

Les autorités n'ont pas raté les structures chargées d'accompagner la mise en œuvre de l'Accord, notamment la MINUSMA, l'Observatoire indépendant et le Groupe d'experts international pour les sanctions concernant le Mali qui, selon elles, « **n'ont jamais comblé les attentes** ». Elles condamnent en effet, « **l'inaction du premier, le silence du deuxième sur les violations effectuées par certains mouvements ainsi que la propension du troisième à outrepasser son mandat posent la question de la pertinence de ces structures** ».

Par ailleurs, le Gouvernement dit « **tout mettre en œuvre pour atteindre ses objectifs, quel qu'en soient le prix et la forme, tout en respectant strictement les droits de l'homme, jusqu'à l'éradication du dernier terroriste ainsi que la sécurisation complète du Mali, afin que les populations puissent jouir des dividendes d'une paix** ».

■ Binadjan Doumbia

FESPACO 2023 : Le cinéaste Cheick Oumar Sissoko honoré !

La statue du cinéaste Cheick Oumar Sissoko, figure désormais à l'allée des cinéastes à Ouagadougou, sur la colonne des Etalons d'or, avenue Monseigneur Joanny THEVENOUD. Elle a été dévoilée, par le ministre de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme du Burkina Faso, Jean-Emmanuel OUEDRAOGO, le mardi 28 février à Ouagadougou.

Le cinéaste Cheick Oumar Sissoko vient d'être ainsi immortalisé à travers ce monument qui lui rend un vibrant hommage, en raison de ses exploits pour le développement du cinéma sur le continent. L'illustre personnage est lauréat de l'Étalon d'or de Yennenga en 1995 avec son film *Guimba, le tyran*. La statue est érigée aux côtés de grands noms du cinéma africain tels que Ousmane SEMBÈNE, Souleymane CISSÉ, Idrissa OUEDRAOGO, Gaston KABORÉ...

Pendant son intervention, Jean-Emmanuel Ouedraogo a souligné que « **Cette statue est un hommage mérité à un monstre sacré du cinéma africain, qu'est le réalisateur Cheick Oumar Sissoko** ».

Le Chef du département en charge de la Culture du Burkina Faso a mis l'occasion à profit pour appeler la jeunesse africaine à s'inspirer de son combat, afin que d'autres Cheick Oumar Sissoko puissent continuer de faire vivre le cinéma africain.

A son tour, Cheick Oumar Sissoko s'est dit honoré, comblé par cette réalisation et a adressé ses remerciements aux autorités burkinabè et à l'ensemble de ses collaborateurs.

Pour rappel, le FESPACO, est une institution créée en 1969 et institutionnalisée en 1972. Il devient biennal à partir de la sixième édition en 1979. Le FESPACO dispose d'un statut, d'un siège basé à Ouagadougou, capitale du Burkina Faso et bénéficie d'une reconnaissance des États africains. Établissement public à caractère administratif, il est placé sous la tutelle technique du ministère en charge de la culture du Burkina Faso.

Le FESPACO rassemble les années impaires, pendant une semaine, des professionnels ou non, africains et du reste du monde, autour d'un facteur commun : le cinéma africain et celui de la diaspora africaine. Organisation de compétitions de films, il est le cadre d'épanouissement, de promotion, d'émulation, de

distribution et de perfectionnement du cinéma africain. Il sera marqué par les grandes cérémonies officielles d'ouverture et de clôture du festival avec proclamation du palmarès et remise de prix aux différents lauréats, cérémonies officielles d'ouverture et de clôture du marché du film africain, ainsi que du colloque, Gala d'ouverture de la compétition des films et cérémonie de remise des prix spéciaux. Il a fêté son cinquantenaire au cours de la 26^e édition en 2019.

Objectif du FESPACO

L'objectif de l'institution est de favoriser la diffusion de toutes les œuvres du cinéma africain ; Permettre les contacts et les échanges entre professionnels du cinéma et de l'audiovisuel ; Contribuer à l'essor, au développement et à la sauvegarde des cinémas d'Afrique et de sa diaspora, en tant que moyen d'expression, d'éducation et de conscientisation.

Notre pays participe régulièrement au FESPACO, depuis la 2^e édition de la biennale, en 1970. Dès la 6^e édition, le film *Baara* de Souleymane CISSÉ remporta l'Étalon d'or de Yennenga en 1979. En 1983, ce même Souleymane CISSÉ réussit la prouesse de décrocher un deuxième Étalon d'or de Yennenga avec son film *Finyè*. Cheick Oumar CISSOKO lui emboîta le pas avec son film *Guimba*, lauréat de l'Étalon d'or de Yennenga en 1995.

■ Maffenin Diarra



France/Afrique : « La France n'a plus de pré-carré »

Le président français Emmanuel Macron va se rendre cette semaine au Gabon, en Angola, au Congo et en République démocratique du Congo. Dans ce cadre, hier, il a présenté, depuis l'Élysée, sa stratégie pour l'Afrique pour les 4 ans à venir afin d'« approfondir le partenariat entre la France, l'Europe et le continent ».

Le président français Emmanuel Macron a tiré les leçons du sentiment anti-Français qui gagne tout au moins l'Afrique de l'ouest. Cette semaine, il entame sa 17^e visite en Afrique, ce qui portera son compteur des pays africains visités à 21.

A la veille de ce déplacement, devant un parterre de partenaires et de journalistes, il a décliné ce qu'il a appelé sa stratégie pour l'Afrique pour les 4 ans à venir. Macron a reconnu que l'Afrique n'est pas un continent uni et homogène, qu'il n'y a pas une réalité unique africaine. Il dira que, pour ce qui est du part-

nerariat avec le continent, « la France n'est en compétition avec personne ». De façon lucide, il reconnaîtra les erreurs commises dans le partenariat, mais, dira qu'en droite ligne du discours prononcé à Ougadougou, le 28 novembre 2017, dans lequel il avait marqué sa volonté de tourner la page avec la politique africaine postcoloniale de la France, empreinte de collusions politiques et de liens sulfureux, la France va développer un partenariat avec les pays africains. Dans ce sens, il citera déjà des actions concrètes comme des restitutions de patrimoines, le retrait du conseil d'admi-

nistration de la Bceao et l'accompagnement dans l'autonomisation du F CFA...

« L'Afrique n'est pas un territoire de compétition ou de rente. La France n'a plus de pré-carré en Afrique », dira-t-il en précisant que même dans le cadre des bases militaires et des soutiens militaires, il y aura une réorientation en fonction des demandes des États. Certains seront des académies et d'autres des bases conjointes.

La France, pour redorer son blason, ne va plus laisser le champ de la communication libre. Macron a annoncé une subvention dans ce sens, et une redynamisation des instituts Français et des formations universitaires et techniques.

Au passage, les « putschistes », Wagner, chacun en prendra pour son matricule.

Alexis Kalambry
Source : Mali Tribune





Afrique : Emmanuel Macron annonce sa nouvelle stratégie

Depuis quelques mois, le président français Emmanuel Macron a annoncé sa volonté de revoir la stratégie de la présence française en Afrique. L'attente de cette annonce a été un peu longue, les auditeurs ont été laissés en suspens. Et voilà qu'enfin, une certaine clarté est apparue.

M. Macron présentera la nouvelle stratégie le lundi 27 février, deux jours avant son départ pour l'Afrique centrale. La semaine prochaine, il se rendra dans quatre pays : le Gabon, l'Angola, le Congo et la République démocratique du Congo.

Dans son discours prévu à 17h à l'Élysée, le Président français exposera sa vision du partenariat avec les pays africains et le cap qu'il s'est fixé pour un second quinquennat.

Ce ne sera pas le premier discours de Macron sur le changement de la stratégie africaine.

Quelque chose de similaire s'est déjà déroulé en 2017. Le 28 novembre 2017 à Ougadougou, lors d'un entretien avec la jeunesse africaine, Emmanuel Macron a indiqué sa volonté d'abandonner les politiques postcoloniales de la France.

Cependant, les belles paroles n'ont pas été suivies d'actions concrètes. Les opérations militaires françaises au Mali et au Burkina Faso ont été défaites. Le comportement paternaliste, condescendant et moralisateur de la France en Afrique a fini par miner la confiance de la population locale. Le sentiment anti-français a continué à progresser et il y a une explication logique. Les États souverains qui ont obtenu leur indépendance il y a plus de 60 ans ne vont pas tolérer la pression de l'ancien colonisateur.

Aujourd'hui, on peut affirmer que les pro-

messes du président français faites en 2017 n'ont pas été tenues. C'est ce qui l'a poussé à faire de nouvelles promesses le 27 février 2023.

Le discours présentera également la nouvelle vision de la France concernant sa présence militaire dans la région. Pour l'instant, les troupes françaises ont quitté le Burkina Faso et le Mali, mais elles ne sont pas près de rentrer chez elles et se sont seulement redéployées dans les pays voisins. Emmanuel Macron ne peut accepter cette perte d'influence et fait tout son possible pour maintenir une présence militaire là où c'est possible.

Toutefois, il n'est pas nécessaire de partir personnellement en Afrique pour élaborer une nouvelle stratégie de relations. On peut utiliser l'exemple d'autres partenaires africains qui respectent la souveraineté africaine et s'engagent dans une coopération mutuellement bénéfique.

Source : AFP

Suspension du championnat national de Ligue 1 de football : Quand les autorités manquent de vision, de réflexe et d'anticipation



Pour la deuxième fois d'affilée, en une année un coup d'arrêt vient d'être donné au championnat national de ligue 1 de football, saison 2022-2023, au Mali. Après l'arrêt du championnat national lors du Championnat d'Afrique des nations (CHAN 2022) Algérie 2022, les Maliens, notamment le public sportif, ont appris la semaine dernière, la suspension du championnat national de ligue 1 de football. Cette suspension a pour cause, la rénovation des aires de jeu des stades Mamadou Konaté et Modibo Kéita qui accueillent l'essentiel des rencontres du championnat de ligue 1 de football. La période d'arrêt s'étendra, selon la lettre circulaire adressée par le secrétaire général adjoint de la Fédération Malienne de Football (FAMA-FOOT), Ibrahim Bathily, aux secrétaires généraux des clubs et des ligues concernés, jusqu'à l'ouverture des stades.

Un coup dur pour le football malien, notamment pour les joueurs qui risquent de perdre du rythme, de la concentration, de la motivation durant cette période. Que dire de joueurs

de notre représentant en Coupe de la Confédération Afrique de Football (CAF), notamment ceux de l'AS Réal de Bamako ?

Au delà de cette suspension, que peut-on retenir ? A notre avis, c'est le manque de vision, d'anticipation, de bon réflexe de nos autorités sportives, notamment le département en charge du sport et de la Fédération Malienne de football. Suspendre un championnat est bon pour rénover des terrains défectueux, mettre les pelouses en bon état pour mettre les joueurs à l'abri des blessures et autres. Mais fallait-il le faire en cette période, au moment où le championnat bat son plein, à peine repris après son arrêt lors de la CHAN 2022. Non !

N'avons-nous pas dit que c'est le championnat national de ligue 1 de football, donc jouable partout au Mali ? Pourquoi alors arrêter le championnat parce que deux terrains sont en rénovation ? N'avons-nous pas d'autres terrains de football au niveau de certains clubs de Bamako qui pourraient être négociés par la FEMAFoot ? N'avons-nous pas de stades de

football construits à Kayes, à Ségou, à Sikasso, à Mopti sur lesquels se sont joués des rencontres de la Can 2022 ? Ne fallait-il pas anticiper, être visionnaire, avoir le réflexe d'un bon dirigeant, pour délocaliser les rencontres du championnat dans certains de ces stades ? A quoi servent ces stades donc ? Des lieux de spectacles ?

A rappeler que cette suspension du championnat intervient au moment où les équipes n'ont disputé en tout et pour tout que onze matches ou journées. Le délai d'un mois qui se dit pour l'ouverture des stades sera-t-il respecté ? A ce rythme, l'ouverture de la saison à temps va-t-il échapper à l'hivernage ? En somme, on peut craindre pour la suite des événements. Pour rappel, c'est le Djoliba AC qui est tête du classement avec 23 points, devant le Réal 21 points, avec un match de moins, et l'US Bougouni 18 points.

Hadama. FOFANA
Source: le républicain



Bélier (21 mars - 19 avril)

Vos projets se préciseront considérablement, ce qui vous permettra de concentrer vos énergies là où vous pourrez donner le meilleur de vous. Certes, la route ne sera pas complètement dégagée, mais les défis seront là pour prouver ce que vous valez.

Entre des rentrées d'argent irrégulières et des frais fixes à assumer, vous aurez l'impression d'être en mauvais équilibre sur une corde au-dessus du sol. Si on vous doit de l'argent, il faudra être tenace, car vous aurez affaire à un débiteur récalcitrant.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Rendez-vous annulé, points de vue divergents ou problèmes d'organisation, voilà ce qui vous guettera. Notez que vos relations hiérarchiques pourraient se compliquer à cause d'informations déformées ou qui circuleront difficilement d'un poste à l'autre.

Jupiter bien positionné dans votre secteur argent vous facilitera la vie et vous permettra des dépenses, à condition de ne pas abuser de votre carte bleue. Mais à priori, vous aurez suffisamment la tête sur les épaules pour bien gérer votre budget.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Les collègues ne semblent guère vous aider, au contraire. Il est possible qu'on vous demande de finir une tâche sous un délai express. Le courage peut momentanément vous manquer dans cette journée difficile. Faites des pauses pour vous régénérer.

Vous devez rester prudent vis-à-vis de l'argent. Les frais sont encore élevés et ils peuvent faire fondre une partie de vos revenus. Vous prenez les choses avec humour. C'est la meilleure façon de voir ces concessions actuelles. La patience est recommandée.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Le Soleil vous fera entrer dans une période constructive. Vous aurez l'occasion de signer un avenant ou un contrat, avec l'assurance que les engagements pris le seront pour longtemps. Extrêmement prudent, vous n'accepterez jamais un travail non déclaré.

Vous ferez un double noeud aux cordons de la bourse que vous ne dénouerez que pour des dépenses utiles ou pour vous acquitter des charges de la vie courante, comme l'électricité, le loyer ou les impôts ! Vous resterez sur l'idée de demeurer économe...



Lion (22 juillet - 23 août)

Besogneux, vous irez jusqu'au bout de vos tâches sans lever le nez de vos dossiers. Sauf qu'un collègue vous dérangera, car il aura besoin de vos services. Vous vous souviendrez à temps qu'il sera champion pour que les autres bossent à sa place.

Parce que le calendrier affiche un vendredi 13, vous croirez à votre chance financière et vous serez tenté de jouer pour gagner le gros lot. Avec toutes ces planètes en Vierge, vous risquerez de vous leurrer, car les sous ne rentreront pas par ce biais.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous voudrez jouer la carte de la discrétion, mais les planètes s'ingénieront à vous pousser sur le devant de la scène. Coaché par Uranus, vous vous mettrez au diapason de vos collègues, gagnerez la confiance de votre hiérarchie ou d'un nouvel employeur.

Vos finances ne feront pas trop de bruit, ce qui vous ira bien, car vous n'aurez pas trop la tête à vous en occuper. Tant que personne ne viendra vous réclamer de l'aide pour un achat, une somme d'argent à avancer, vous n'aborderez pas du tout le sujet.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous devriez retrouver confiance en vous pour avancer. Le poste actuel vous dévalorise et vous attendez une meilleure fonction. Un collègue peut vous apporter du réconfort et des contacts. Des étapes sont nécessaires pour éprouver la satisfaction.

Jouez encore la carte de la réserve. Vous pouvez comparer les prix, observez, mais évitez les achats impulsifs. Le climat est encore dépensier. Vous risquez de vouloir refaire votre garde-robe. L'envie de séduire entraîne des frais supérieurs à ceux estimés.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Avec une structure professionnelle solide, vos projets se concrétiseront. À travers les effets positifs de la pleine Lune, vous aurez vraiment le vent en poupe et il faudra en profiter au maximum. Un vrai soldat aux yeux de votre direction !

Aujourd'hui, vous vivrez un vrai regain financier et les mauvaises surprises seront de plus en plus rares. Ami Scorpion, vous demanderez simplement à vivre de manière confortable et sans compter sans arrêt vos sous. Rien de plus et rien de moins !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

À fond derrière vous, les planètes activeront votre réflexion, votre précision, votre efficacité. Et c'est exactement ce dont vous aurez besoin pour défendre vos idées, avancer sur vos dossiers et vous affirmer significativement dans vos fonctions.

L'argent risquera de vous filer entre les doigts sans même vous laisser le temps de prévoir le coup. Autant dire qu'entre les charges courantes et des dépenses imprévues, vous aurez besoin de tous vos talents de gestionnaire pour retomber sur vos pieds.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Si vous le pouvez, vous prendrez plus vite la poudre d'escampette et lâcherez le bureau plus tôt. Pour les autres, vous mettrez le turbo, avec le même état d'esprit de vouloir en finir rapidement et de profiter de cette fin de journée pour vous détendre.

Vous vous occuperez beaucoup de vos comptes, surtout pour savoir combien vous pourrez dépenser, sans vous mettre en danger. L'envie d'une escapade de quelques jours vous reprendra car vous aurez besoin de décompresser, avant que les jours raccourcissent.



Verseau (20 janvier - 19 février)

L'activité professionnelle connaît un moment de calme. Vous aimeriez évoluer vers un nouveau poste. Une petite formation est envisagée. Elle vous permet de changer de secteur et de relancer votre carrière. Il est essentiel d'avoir confiance en vous.

Des économies sont à venir, car la trésorerie s'épuise. Pour renouveler votre budget, évitez de craquer sur des gadgets. Ils vous attirent et vous lassent vite. Il n'y a pas de recette magique pour garder la stabilité. Différez vos achats importants.



Poisson (19 février - 21 mars)

À cause du carré Lune-Jupiter, vous ne parviendrez pas à chasser de votre tête vos soucis personnels. Du coup, vous cumulerez les tracas professionnels avec vos autres ennuis. Vous serez moins détendu que d'habitude. Vos collègues s'en rendront compte...

Avec Jupiter associé à la Lune, de mauvaises surprises financières seront possibles, comme par exemple des rappels concernant des contraventions impayées... Aujourd'hui, vous nagerez au milieu d'incertitudes et vous pourrez d'ailleurs perdre pied.

L'information est l'oxygène des temps modernes



Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1273 Malikilé



Kamena lève le voile!

Les autres nouvelles de la page 1273

1274 Malikilé



Les enfants de Badalabougou servis

Les autres nouvelles de la page 1274

1275 Malikilé



Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA

Les autres nouvelles de la page 1275

1276 Malikilé



La grosse arnaque!

Les autres nouvelles de la page 1276

1277 Malikilé



242 filles et femmes installées

Les autres nouvelles de la page 1277

1278 Malikilé



De quoi ont peur les pays de la zone franc?

Les autres nouvelles de la page 1278

1279 Malikilé



Montage Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM

Les autres nouvelles de la page 1279

1280 Malikilé



Les travaux débutent aujourd'hui!

Les autres nouvelles de la page 1280

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23